

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 44 (1911)
Heft: 1-2

Artikel: Conditionnalisme, universalisme : ou agnosticisme eschatologique?
Autor: Pilet, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONDITIONNALISME, UNIVERSALISME

ou agnosticisme eschatologique ¹?

PAR

ERNEST PILET

On connaît l'histoire d'Aristide le Juste (vers 490 av. J.-C.). Le peuple athénien, fatigué de l'ascendant extraordinaire que le grand patriote possédait sur ses concitoyens, fatigué aussi de l'espèce de dictature d'opinion qu'il exerçait dans la cité, décida de lui appliquer la peine de l'ostracisme. Le jour où fut rendue cette décision, Aristide se trouvait dans l'assemblée assis à côté d'un citoyen de la campagne qui ne le connaissait pas et qui, ne sachant pas écrire, l'invita à bien vouloir graver le nom d'Aristide sur sa coquille de vote.

— Est-ce qu'Aristide t'a personnellement offensé? demanda le grand citoyen.

— Non, mais je suis las de l'entendre toujours nommer le Juste.

Messieurs, si j'ai éprouvé le besoin de traîner le conditionnalisme à la barre de notre tribunal, ce n'est pas du tout, comme vous pourriez le croire, pour obéir à un sentiment pareil. Je tiens à le déclarer d'emblée : je ne suis point fatigué d'entendre parler du conditionnalisme. Et si je m'inscris

¹ Travail présenté à la Société vaudoise de théologie, dans sa séance du lundi 27 juin 1910.

en faux contre ce système, ce n'est pas du tout parce qu'il m'agace. C'est tout simplement parce que je le crois faux et dangereux, quel que soit le crédit dont il me paraisse jouir au sein de notre Société. Je dirai plus. Si j'ai préparé une critique qui a tout l'air d'être un véritable réquisitoire, et si je pousse l'audace ou l'impertinence jusqu'à vous proposer la condamnation du conditionnalisme, ce n'est pas que je nourrisse contre lui et contre celui que nous pourrions appeler le coryphée du conditionnalisme, le moindre sentiment d'impatience ou d'irrespect.

Il y a longtemps, en effet, que notre vénéré collègue M. le Dr Petavel-Olliff s'est constitué le champion du conditionnalisme. Il y a longtemps que notre Société l'entend exposer les idées qui lui sont chères. Il y a longtemps que le nom de M. Petavel est intimement uni à celui de conditionnalisme. Il y a longtemps — quarante ans, si je ne fais erreur — que ces deux noms s'appellent l'un l'autre et sont pour ainsi dire réciproquement synonymes.... Et comme Vinet est le théoricien de la séparation, M. le Dr Petavel est le théoricien du conditionnalisme.

Cela est si vrai que toutes les fois que notre cher collègue se lève pour prendre la parole, il n'est peut-être personne parmi nous qui ne pense aussitôt : « Bon ! voilà le conditionnalisme qui va faire entendre son mot ! » Et les regards furtifs et quelque peu malicieux échangés entre les auditeurs à cette occasion sont suffisamment significatifs. Prenez un petit filet d'eau : Quel que soit le cours de ses pérégrinations, quels que soient ses méandres et ses avatars, il finit toujours par se jeter dans l'océan. Prenez M. le Dr Petavel, entamez avec lui un entretien sur n'importe quel sujet, sur l'écrivain Ed. Rod ou sur les théories sexuelles, sur la question sociale ou sur la représentation proportionnelle, sur la philosophie de Kant ou sur les inondations de Paris, sur Schleiermacher ou sur *Chantecler*, toujours, infailliblement, inexorablement, votre interlocuteur vous conduira en plein conditionnalisme. C'est à la fois l'axe vivant autour duquel pivotent toutes les affirmations de sa foi chrétienne, le foyer de lumière duquel

jaillissent tous les rayons de sa pensée, la cime étincelante au haut de laquelle l'attirent toutes les aspirations de son âme.

Eh bien ! Messieurs, je tiens à le répéter, si je m'élève, je puis même dire si je *m'insurge* contre les prétentions du conditionnalisme, ce n'est pas du tout parce qu'il m'agace. C'est tout simplement parce qu'il est déchiré par une contradiction interne, et, comme tel, frappé d'impuissance et de stérilité. Et puis, si je le combats, c'est parce qu'il me paraît faux et incohérent, et par conséquent incapable de tenir ses promesses.

Là-dessus, si vous le voulez bien, Messieurs, discutons. Discutons sagement, calmement, poliment, comme il convient entre gens bien élevés. Surtout, comme il convient entre gens qui se respectent parce que, sachant la relativité des connaissances humaines, ils savent que personne, ici-bas, ne possède la science infuse et l'infailibilité, et parce que, tout en étant également épris de vérité, ils sont tous également défiants d'eux-mêmes et également soucieux d'obéir à Celui qui a dit : « Quiconque est pour la vérité écoute ma voix. » (Jean 18 : 37.)

C'est dans cet esprit d'humilité et de confiance réciproque que je vous invite à faire le procès du conditionnalisme et à étudier le redoutable problème qu'il pose.

Redoutable, il l'est à coup sûr ; ce qui ne veut pas dire qu'il soit inabordable et qu'il faille s'abstenir de le traiter.

L'Ecriture Sainte l'examine. Faut-il aller jusqu'à dire qu'elle le résolve ? Je ne le crois pas. Ce qui me frappe dans les déclarations scripturaires relatives au sort final des pécheurs impénitents, ce n'est pas leur rigueur et leur précision, c'est bien plutôt leur manque de clarté, c'est leur caractère vague et imprécis, plus pittoresque que descriptif, et surtout plus symbolique que mathématique. Les écrivains sacrés sous-entendent et suggèrent, beaucoup plus qu'ils ne détaillent et n'expliquent. En quoi ils ont été manifestement inspirés de Dieu. Rien ne prouve mieux cette inspiration que

la sobriété dont ils usent en pareil cas. Suivons leur exemple, en nous souvenant que rien n'est plus effrayant que le mystère et l'inconnu. A vouloir tout comprendre et tout préciser, le lecteur attentif et respectueux de la Bible en est souvent réduit à émettre les suppositions les plus invraisemblables et les plus contradictoires. Mieux vaut ne pas conclure du tout que de conclure par une hypothèse qui n'est qu'un produit de l'imagination. Si l'on a souci de sa propre sécurité, mieux vaut sentir le sol ferme sous ses pieds que d'imiter les prouesses de l'homme volant.

Chacun d'ailleurs, dans ce domaine, *sente* et *voit* ce qu'il veut. Et la foi, ou l'illusion, joue un rôle plus grand que nous ne le pensons dans nos convictions réfléchies. Voici comment, le plus souvent, les choses se passent, du moins à ce qu'il me semble :

Sur certains sujets, et tout particulièrement sur les sujets eschatologiques, on commence par se faire une opinion indépendante des données scripturaires. Après quoi on en cherche la confirmation dans l'Écriture. Et les textes qu'on ne manque pas de trouver sont suffisamment souples pour se plier aux exigences, voire même aux caprices de l'exégète. Ce dernier juge donc, en dernière analyse, selon ses préférences intimes ou selon ses préjugés. Et je ne pense pas qu'il existe une seule exégèse absolument objective et impartiale.

C'est dire que je ne souscris pas du tout, mais pas du tout, aux lignes suivantes, dues à la plume de feu M. le pasteur Decoppet (cf. *l'Immortalité biblique* par M. H.-G. Emeric de Saint-Dalmas, p. 3 et 4).

« Il faut convenir, *a priori*, qu'il serait bien étrange qu'une révélation, qui a pour but de nous enseigner ce que nous avons à faire pour nous sauver, ne nous apprenne pas de quoi nous avons à nous sauver. Le salut suppose son contraire : la perdition. Quelle est cette perdition ? Eh quoi ! la Bible n'aurait aucune réponse à cette question ! Elle ne nous enseignerait rien de bien positif sur le sort des inconvertis ! Elle laisserait à dessein planer tant de vague sur ce sujet

qu'on pourrait tirer de ses déclarations les conclusions les plus opposées, les unes autorisant toutes les terreurs, les autres toutes les espérances ! Nous lirions à chacune de ses pages des exhortations à fuir la colère à venir, à ne pas suivre la voie large qui mène à la perdition, et elle ne nous dirait pas ce que nous devons entendre par cette colère à venir et cette perdition ! C'est absolument invraisemblable !

» Quant à moi, mes frères, je ne connais pas de sujet sur lequel la Bible se soit, au contraire, plus nettement et plus souvent expliquée, que sur le sort qui menace les impénitents. Elle nous dit, aussi explicitement que possible, que les âmes qui persévèrent à se détourner de Dieu s'en vont à une perdition éternelle. Immédiatement après la mort ? Non. Après la mort suit le jugement, et après le jugement la condamnation...

» Parcourez l'Ancien Testament et vous y verrez, d'un bout à l'autre, que le châtiment qui attend les méchants, c'est la destruction, c'est la mort. Il est dit qu'ils périssent comme l'éclat des prairies, qu'ils s'évanouissent en fumée ; que, s'ils fleurissent et grandissent un moment, c'est comme la plante, pour être à jamais détruits, anéantis. Le psalmiste déclare, dans un de ses plus beaux cantiques, que l'Eternel garde tous ceux qui l'aiment et qu'Il détruit tous les méchants (Ps. 145 : 20). Nous trouvons encore dans l'Ancien Testament des expressions telles que celles-ci : Les ennemis de Dieu périront, comme des animaux stupides, nés pour être pris et détruits ; ils passeront comme un nuage, comme la rosée du matin, comme un songe au réveil, comme la cendre qu'on foule aux pieds, comme les épines ou le chaume, ou les sarments qui se consomment, ou la cire qui fond au feu. Ce ne sont là que des images, sans doute ; mais, sous ces images, il y a une idée toujours la même, celle d'une destruction plus ou moins rapide, en tout cas complète et définitive. »

La question n'est pas aussi claire que les conditionnalistes se l'imaginent.

Ah ! si jamais, nulle part, dans la Bible, le langage n'avait un sens symbolique, le problème serait vite résolu, et nous n'aurions qu'à nous ranger à l'avis des conditionnalistes. Leur conclusion serait la nôtre et serait celle de tout le monde.... Mais n'anticipons pas, et pour gagner du temps, résumons ce que nous pourrions appeler l'évangile conditionnaliste.

L'homme, disent les représentants de cette école, n'est pas naturellement immortel. Il n'est qu'un candidat à l'immortalité. « Toute doctrine qui fait l'âme immortelle en vertu d'une essence primitive est un panthéisme caché, » affirme le philosophe Ernest Naville (cité par M. le Dr E. P.-O.) L'homme est donc libre de devenir, ou de ne pas devenir *immortel*, non pas au sens académique, mais au sens *ontologique* du mot. Et il devient immortel dès l'instant où il croit en Jésus-Christ. Alors, devenu « une même plante » avec Christ, selon l'énergique expression de saint Paul, il est rendu, par là-même, participant de la nature et des prérogatives du Christ, tout comme le rameau, greffé sur un arbre, devient une même plante avec cet arbre et bénéficie de la sève qui circule en lui. La notion de « l'indestructibilité » de l'âme est une notion platonicienne, et par conséquent païenne, et cette notion est contredite par l'enseignement biblique. Seuls les rachetés de Jésus-Christ vivront éternellement. Quant aux rebelles, la mort terrestre dont ils sont frappés, comme le reste des mortels, ne les libère pas de tout châtiment postérieur, pas plus qu'elle ne les soustrait aux conséquences de leur rébellion. La justice exige que leur faute soit expiée. Aussi bien, notez ce détail qui est, à mes yeux, d'une importance capitale, les rebelles ressusciteront, — c'est du moins ce qu'affirment les conditionnalistes, — ils ressusciteront, par un acte de la puissance divine et à seule fin d'être jugés. En outre, une fois leur impénitence finale dûment constatée, et en quelque sorte officiellement établie et reconnue, ils seront condamnés à subir un châtiment dont on ne peut déterminer exactement ni la nature, ni la gravité, ni la durée.

Mais cette période de souffrance et de tourment aura son

terme. Le méchant, rongé par le remords comme par une gangrène, se détruira plus ou moins rapidement, tout comme le débauché se détruit et se suicide par ses excès mêmes.

Et pendant l'éternité, le mal ayant totalement disparu, seuls les élus régneront auprès de l'Eternel dans la gloire. Alors, selon la parole de saint Paul, Dieu sera réellement tout en tous.

Voilà l'esquisse générale, toutes réserves faites sur les divergences de détail qui peuvent séparer les représentants du système. Quant aux preuves à l'appui, les conditionnalistes se fondent en premier lieu, essentiellement, — faut-il dire exclusivement ? — sur les déclarations bibliques. Ils estiment que l'Ecriture sainte n'a jamais tenu un autre langage. En second lieu, ils affirment que cette théorie est aussi celle des plus anciens pères de l'Eglise ; et, pour expliquer la genèse du dogme traditionnel, ils déclarent que l'idée manichéenne, comme ils l'appellent, de l'éternité des peines ne s'est glissée dans l'enseignement chrétien que sous l'influence de la philosophie païenne.

Le conditionnalisme, disons-le d'emblée, a rendu à la théologie et à la vérité un très grand service. Sur un point tout au moins, il a remporté une victoire décisive. Il s'est élevé avec autant d'indignation que de justesse contre le dogme des peines éternelles. Il a montré le caractère monstrueux de cette doctrine soi-disant chrétienne qui révolte la conscience chrétienne et qui prête au Dieu père que nous adorons en Jésus-Christ des sentiments indignes d'un homme de cœur, et à plus forte raison indignes d'un Dieu. Il a définitivement établi que la notion des peines éternelles est incompatible avec la notion d'un Dieu d'amour.

Sur ce point, il semble bien qu'on soit arrivé à un accord quasi unanime, ce qui est plutôt rare entre théologiens, dont les discours et les écrits, lorsqu'on essaye de les harmoniser les uns avec les autres, semblent être les différentes parties d'une même composition symphonique jouées par des instruments mal accordés.

Il y a des faits qui sont acquis, du moins à ce qu'il nous semble, et que nul ne songera de sitôt à remettre en question. Il y a des portes fermées, que personne ne rouvrira plus. Il y a des défaites qui ne seront plus jamais contestées. Et celle qu'a essuyée sur ce point le traditionnalisme eschatologique nous paraît bien rentrer dans cette catégorie. La page est bien définitivement tournée. L'ère des discussions est bien définitivement close. Et le conditionnalisme peut revendiquer sa très large part dans ce résultat heureux.

A ce titre, il mérite la plus vive gratitude de tous les théologiens, sans distinction de tendance, et ce n'est pas nous, certes, qui lui marchanderons nos éloges ou qui serons les derniers à les lui décerner. Mais cela ne veut pas dire que nous soyons conditionnaliste. Nous espérons bien ne l'être jamais. Le titre de notre travail indique assez de quel côté vont nos préférences. Le conditionnalisme nous révolte et nous exaspère tout autant que le traditionnalisme. Nous le réprouvons avec la dernière énergie et nous ne cesserons de le combattre que quand nous aurons cessé de vivre.

Nous savons d'ailleurs, et c'est ce qui nous rassure et nous console, que dans l'éternel au-delà, conditionnalistes et anticonditionnalistes, enfin réconciliés, ne songeront plus qu'à bénir Celui qui est la source de la vie éternelle. En attendant, et puisque nous faisons encore partie de l'Eglise militante, fourbissons nos armes et faisons front contre le conditionnalisme.

Pourquoi ? Pour trois raisons : une raison *philologique*, une raison *psychologique* et une raison *morale*.

En d'autres termes, les arguments qui militent contre le conditionnalisme me semblent se ramener à trois : un argument tiré de la *philologie*, un argument tiré de la *psychologie* et un argument tiré de la *morale*.

J'ajoute que dans l'examen critique, je n'ose dire, alors même que mon but est bien celui qu'expriment ces mots, dans le travail de démolition auquel je vais me livrer, je me contenterai de suivre feu mon professeur Jules Bovon, dont

les objections m'ont paru décisives. (*Etude sur l'œuvre de la Rédemption II, La formule dogmatique*, vol. II, p. 537 à 547.)

I. Argument philologique.

Ici, il faut s'entendre une fois pour toutes. Que signifient, dans le langage biblique, les deux vocables *mort* et *vie* ?

On sait quelle est la réponse des conditionnalistes et à quelle école exégétique ils se rattachent.

Ils estiment, et avec raison, selon nous, que les mots et les expressions dont les écrivains sacrés se sont servis doivent être pris au sens propre toutes les fois que le sens figuré n'est pas de rigueur.

C'est très bien. Seulement où est la limite ? Et qui se chargera de la tracer ? S'il y a des cas dans lesquels le sens figuré n'est pas de rigueur, il y en a bien d'autres dans lesquels une pareille évidence est loin de sauter aux yeux. Souvent il y a autant de raisons de rejeter le sens propre qu'il y en a de l'admettre. Qu'est-ce qui fera pencher la balance ? Qu'est-ce qui décidera en dernier ressort ? Et surtout qu'est-ce qui prouvera qu'on ne s'est pas trompé ? Il n'y a, en définitive, aucune réponse possible à ces diverses questions. Et le plus souvent, la solution adoptée est une simple affaire d'appréciation individuelle. Par conséquent, le doute demeure et avec lui demeurent des chances d'erreur et des motifs de revision. Et s'il y a une chose qui soit de rigueur en certains cas, ce n'est pas l'affirmation péremptoire, c'est le *doute*. Mais ceci n'est qu'une digression. Ne nous y arrêtons pas outre mesure. D'une manière générale, et en nous réservant d'examiner avec soin chaque cas particulier, le principe d'interprétation admis par les conditionnalistes nous paraît *conforme aux exigences de la lexicologie et du bon sens*. D'ailleurs, nous ne voyons guère quel autre principe pourrait lui être substitué.

Le sort des méchants, tel que la Bible nous le dépeint, étant la *mort*, rien de plus arbitraire, affirment les conditionnalistes, que d'identifier cette *mort* avec une *vie* de souff-

frances. Il y a là une contradiction dans les termes. En affirmant que le vocable *mort* peut signifier *vie*, on affirme un non sens. Pour qui sait ce que parler veut dire, la *mort* ne peut pas plus être une *vie* que la couleur blanche ne peut être de la couleur noire ou que de l'eau glacée ne peut être de l'eau bouillante. Dans le langage biblique comme dans le langage courant, la vie c'est le prolongement de l'existence, la mort c'est la cessation de l'existence.

« Lorsqu'on parle d'un arbre mort, ici je cite textuellement M. Bovon, on ne veut pas dire qu'il vit ou qu'il vit mal ; on constate, au contraire, que la sève en est tarie. Ou quand il est question de chairs mortes, cette expression ne désigne pas les parties du corps vives et douloureuses, mais celles d'où la force vitale s'est retirée et qu'on se propose de couper. En conséquence, l'antithèse de la vie et de la mort n'oppose pas une période de bonheur à une autre de souffrance ; il s'agit seulement, comme les mots l'indiquent, du contraste entre l'être et le non-être : tel est le sens dans lequel l'Écriture nous enseigne que le salaire du péché, c'est la mort. » (*Op. cit* p. 539.)

Ce raisonnement paraît irréfutable. Mais à l'examiner d'un peu près, on s'aperçoit qu'il ressemble davantage à un feu d'artifice qu'à une décharge d'artillerie. La lumière s'éteint, la fumée se dissipe, l'effet produit reste nul. Ce n'était qu'un feu d'artifice.

A coup sûr, d'une manière générale et sauf les exceptions que nous examinerons plus loin, on peut bien dire que la mort c'est l'arrêt de l'existence, qu'il s'agisse d'hommes, de plantes ou d'animaux. Mais en quoi consiste cette cessation de la vie ? Consiste-t-elle en un anéantissement pur et simple ? Pas forcément, et en tout cas pas forcément pour tout le monde. Pour les Grecs, par exemple, un homme qui vient de passer par le *θανατος* et qui est devenu *νεκρος* ne tombe pas purement et simplement dans le *μη ον*, puisque l'idée même d'anéantissement est étrangère à leur pensée.

Aux yeux des Grecs, la mort n'est pas une fin brutale et

définitive. C'est bien plutôt une rupture ou une séparation complète.

Lorsqu'une plante meurt, elle se sépare en quelque sorte d'elle-même pour rentrer, par voie de décomposition, dans la circulation, tout comme un fleuve se sépare en quelque sorte de lui-même pour se jeter dans l'océan. Lorsqu'un homme meurt, les deux principes qui constituent son être — le corps et l'esprit — se séparent l'un de l'autre ; le corps se dissout et se décompose, mais l'esprit continue à vivre d'une vie indépendante, sans l'organisme physique qui lui servait tout à la fois d'instrument et de prison. Aussi les Grecs parlent-ils couramment d'un Hadès, sorte de royaume des ombres où l'on sent, où l'on pense, où l'on vit enfin d'une vie consciente. Tant il est vrai que la mort, telle que les Grecs l'entendaient, n'est point du tout synonyme d'anéantissement.

Même conception générale chez les Hébreux et chez les premiers chrétiens.

Dans l'Ancien Testament le *Scheol* rappelle assez exactement le *Hadès*. Et dans le Nouveau Testament, il suffit de rappeler la parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare (Luc 16 : 19 à 31).

En résumé, selon l'usage du grec, profane ou biblique, lorsqu'on oppose la mort à la vie, on n'entend pas établir un contraste absolu entre la cessation de la vie et sa continuation. On met bien plutôt en parallèle deux *modes* d'existence, l'un sur la terre, l'autre dans le monde des trépassés. Selon les écrivains du Nouveau Testament, les morts vivent ; ils vivent autrement que les vivants, mais ils vivent. Rien, dans les textes bibliques, ne nous autorise à admettre que la mort soit un retour pur et simple au néant.

Il y a plus.

Certains passages — et ils sont nombreux, et ils sont d'entre les plus caractéristiques et les plus importants — parlent de la mort, non pas au sens propre du terme, mais en un sens évidemment symbolique. En tout cas, et à moins de se fourvoyer en plein agnosticisme exégétique, on ne peut

les expliquer autrement que par le symbole. Oui ou non, quand Jésus dit à l'un de ses auditeurs : « Laisse les morts enterrer leurs morts » (Luc 9 : 60), est-ce qu'il parle dans les deux cas, de la mort au sens propre ? Est-ce qu'il ne joue pas plutôt, en quelque sorte, sur deux sens différents du même vocable ? Quand le père de l'enfant prodigue s'écrie : « Mon fils que voici était *mort* et il est revenu à la vie » (Luc 15 : 24, cf. v. 32), est-ce qu'il parle d'une mort au sens irrévocable et définitif du terme ?

Quand saint Paul écrit des passages comme ceux-ci : « Réveille-toi, toi qui dors, et relève-toi d'entre les morts » (Ephés. 5 : 14) ; « Pour moi, étant autrefois sans loi, je vivais ; mais quand le commandement vint, le péché reprit vie, et moi je *mourus*. Ainsi le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la *mort*. Car le péché, saisissant l'occasion, me séduisit par le commandement et me fit *mourir* par le commandement même » (Rom. 7 : 9 à 11). « Vous étiez *morts* par vos offenses et vos péchés » (Eph. 2 : 1, 5, Col. 2 : 13), est-ce qu'il parle de la mort au sens propre ? Est-ce que, dans tous ces passages, le sens figuré n'est pas de rigueur ?

Je sais bien ce que les conditionnalistes répondent.

Ils répondent qu'il y a là une *prolepse*, c'est-à-dire une *anticipation*. Dans tous les exemples cités, il s'agit, affirment ces messieurs, de la mort virtuelle, proleptique, c'est-à-dire, encore une fois, d'une mort par anticipation. Le résultat, qui est en voie de se produire, est représenté comme déjà atteint. « La femme qui vit dans les plaisirs est morte, quoique vivante » (1 Tim. 5 : 6). L'ange de l'Eglise de Sardes est *mort*, et la conclusion, tirée par le Seigneur, « affermis le reste qui s'en va mourir » (Apoc. 3 : 2-3), prouve bien, au dire des conditionnalistes, qu'il s'agit d'une mort proleptique. C'est même là, déclare M. le Dr Petavel-Olliff, « la clé d'or qui nous ouvrira les portes dont l'interprétation traditionnelle nous paraît avoir forcé les serrures » (*Chrétien évangélique* de 1882, p. 165).

A quoi nous répliquerons que ce reproche pourrait bien

se retourner contre les conditionnalistes eux-mêmes, et d'une façon plus méritée encore. C'est bien plutôt l'exégèse conditionnaliste qui, en plusieurs endroits, violente les textes et leur impose un sens tendancieux. En tout cas, la « clé d'or », que les conditionnalistes prétendent avoir trouvée, ou qu'ils ont fabriquée avec tant d'art et d'habileté, ne ressemble guère à un passe-partout et ne s'adapte guère à toutes les serrures. Il y a deux passages, pour ne citer que ceux-là, dont l'exégèse conditionnaliste ne fournit pas une explication satisfaisante, deux portes que la clé d'or n'ouvre pas et qui restent fermées.

Voici le premier de ces passages :

« En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. En vérité, en vérité, je vous le dis, l'heure vient, et elle est déjà venue où les morts entendront la voix du Fils de Dieu ; et ceux qui l'auront entendue vivront » (Jean 5 : 24-25).

Est-ce que les morts spirituels — car c'est bien de morts spirituels qu'il s'agit ici — auxquels Jésus fait allusion ne sont que des moribonds, des malades en train de mourir, des condamnés à mort, à brève échéance, des morts au sens virtuel et proleptique du terme ? Dans ce cas, on est obligé d'admettre le même sens pour le verset 28 : « L'heure vient où ceux qui sont dans les sépulcres... », passage où décidément nul ne peut contester qu'il ne s'agisse de vrais cadavres. Or, ce dernier verset parlant de cadavres, c'est-à-dire de morts au sens le plus complet du mot, le parallélisme de la pensée exige que le même sens soit donné aux morts dont parle le verset 25. Les uns sont morts au sens propre ou matériel (v. 28). Les autres sont morts au sens figuré ou spirituel (v. 25). Mais les uns et les autres sont des morts au sens *actuel* du mot. Il n'est pas question d'anticiper sur un état qui ne serait pas encore réalisé. Où donc est la prolepse ? Que viendrait-elle faire ici ? Ne sommes-nous pas devant une porte que la « clé d'or » ne parvient pas à ouvrir et qui lui

reste obstinément rebelle ? C'est bien ici que l'exégèse conditionnaliste force la serrure au lieu de la faire fonctionner convenablement. Qu'on explique ce passage comme on voudra. Mais, de grâce, qu'on ne l'escamote pas ! Or, l'expliquer par l'exégèse proleptique, c'est l'escamoter, ni plus ni moins.

Nous ne prétendons pas, certes, qu'une telle interprétation doive être absolument prohibée. Nous disons qu'elle est parfois inadmissible et que, par conséquent, elle est incapable de rester fidèle à son principe.

Cette conclusion ressortira, plus évidente encore, de l'examen auquel nous allons soumettre le second passage indiqué (Rom. 7 : 10a) : « Le péché reprit vie et moi je mourus. »

L'aoriste ἀπέθανον se comprendrait-il s'il fallait, pour l'expliquer, recourir à l'expédient d'une prolepse ? Qu'on y prenne garde : le temps employé n'est pas l'imparfait qui a, comme on sait, un sens itératif, mais nous le répétons, l'aoriste exprimant une action qui s'est passée à un moment précis. Alors quoi ? Paul voudrait-il dire qu'à l'instant tragique auquel il fait allusion, il était tout simplement en train de mourir ? Comment ! il vient de passer par toutes les affres de l'agonie, et d'une agonie telle qu'il n'y peut penser sans un frémissement d'angoisse et d'épouvante. Il vient d'engager un effroyable corps à corps avec une puissance infernale à l'étreinte de laquelle enfin, après d'héroïques efforts, il a pu s'arracher. Il vient d'être à la fois l'auteur et la victime d'un drame psychologique tellement poignant que la page dans laquelle il nous le raconte est une des plus émouvantes que l'antiquité nous ait léguées. Et quand, arrivé au paroxysme de cette crise, il jette ce cri de détresse : « Malheureux que je suis, qui donc me délivrera du corps de cette mort ? » (Rom. 7 : 23), c'est d'une mort *proleptique*, c'est-à-dire en l'espèce, qu'on nous pardonne l'assonance, d'une mort *problématique* qu'il voudrait parler !

Non, non, dans ce fragment classique, comme d'ailleurs dans tous les textes où il est question de mort, ce terme a

bien son acception première : mourir, c'est *consommer une rupture définitive* soit avec Dieu, — tel est le sens du passage (Eph. 2 : 1) : « vous étiez morts par vos offenses et vos péchés » (cf. les passages parallèles), soit avec le péché, — tel est le sens du passage (Rom. 6 : 2) : « Nous qui sommes morts au péché.... » Vouloir expliquer ces passages au moyen d'une prolepse, c'est se débarrasser d'un obstacle en l'esquivant. L'obstacle a beau être contourné, il n'en subsiste pas moins et l'habileté stratégique n'y changera rien.

Je conclus : Au point de vue philologique, la thèse conditionnaliste me paraît condamnée sans recours.

II. Argument psychologique.

Mais il faut serrer le problème de plus près. Sur le terrain de la psychologie, voici comment raisonnent les conditionnalistes : « L'homme, disent-ils, n'est pas immortel de nature ; il ne le devient qu'en Christ. Il faut à tout prix se débarrasser de cette idée panthéiste en vertu de laquelle l'âme serait une parcelle de Dieu. L'âme est une *création* de Dieu, création qui se renouvelle à l'apparition de chaque créature humaine. »

En second lieu, toujours d'après les conditionnalistes, *tous les morts* ressuscitent, les uns pour la condamnation, — condamnation à la suite de laquelle ils seront détruits plus ou moins lentement, dans le feu de la géhenne, — les autres pour la vie éternelle. Ce qui revient à dire que les conditionnalistes admettent la survivance de tous, avec l'immortalité des seuls fidèles.

Examinons avec soin ces deux thèses qui résument, sur la question dont nous nous occupons, tout l'enseignement conditionnaliste.

PREMIÈRE THÈSE : *L'homme n'est immortel qu'en Jésus-Christ.*

Si l'homme n'est immortel qu'en Jésus-Christ, la conséquence qui découle d'une telle affirmation, — ou d'un tel dogme, — c'est que l'homme qui vit *hors* de Christ, c'est-à-

dire l'incroyant, l'indifférent, l'irrégénéré, doit rentrer dans le néant à l'instant précis où il rend le dernier soupir. La mort éternelle doit donc coïncider exactement pour lui avec la mort physique. Ces deux morts doivent être absolument simultanées.

Il en résulte que l'homme est l'égal de la bête, ni plus ni moins, et que rien ne les distingue psychologiquement l'un de l'autre. Et je défie les conditionnalistes de me prouver le contraire. La conséquence logique et inévitable de leur *a priori* dogmatique, c'est l'identité psychologique entre l'homme et l'animal, et par conséquent l'identité absolue du sort qui les attend l'un et l'autre.

Je sais bien ce que les conditionnalistes répliquent.

La prérogative inappréciable et inaliénable de l'homme, déclarent-ils, ce qui, dans son essence, distingue l'homme de la brute, c'est que seul il peut recevoir la vie divine, bien qu'il ne soit pas de nature immortel. Seul il a les qualités réceptives voulues. Seul il est religieux.

Mais voici le dilemme qui se pose : Ou bien l'homme est un être religieux et moral, et alors il est impérissable comme la loi morale elle-même ; ou bien il n'est pas un être religieux et moral, et alors on ne sait plus ce qui le distingue de l'animal. Si donc les conditionnalistes maintiennent le principe en vertu duquel on ne triomphe de la mort qu'en Christ, alors on cherche vainement ce qui, hors du christianisme, distingue l'homme des êtres inférieurs. Et si les conditionnalistes reculent devant cette conclusion, ils doivent concéder que l'immortalité est possible, — nous ne disons pas certaine, car l'immortalité ne saurait être prouvée en dehors de l'Évangile, — même pour quelqu'un qui n'est pas régénéré.

Voilà l'impasse au fond de laquelle les conditionnalistes se débattent et je ne vois guère comment ils en pourraient sortir. De fait pourtant ils essayent bien d'en sortir. Et ceci m'amène à leur seconde thèse.

DEUXIÈME THÈSE : *Tous les hommes ressuscitent.*

Par fidélité aux enseignements scriptuaires, les conditionnalistes affirment non pas l'immortalité de tous les hommes, mais, ce qui est à coup sûr fort différent, la résurrection de tous les hommes. Les bons et les méchants, disent-ils, ressuscitent également, les uns pour la vie éternelle, les autres pour l'anéantissement éternel.

Mais alors, de grâce, que devient l'axiome fondamental en vertu duquel Jésus-Christ est seul la source de la vie éternelle ? Si, dès l'instant où l'on admet les prémisses du système, la vivification des *justes* se comprend fort bien, comment expliquer celle des *injustes* ? De quel droit parler d'une immortalité relative des hommes ? Et surtout de quel droit affirmer la survivance de l'âme des pécheurs ? Le fait est là. Malgré leur état d'*irrégénérés*, qui les rend inaptes à l'immortalité et qui leur ferme à tout jamais les portes du royaume des cieux, les pécheurs ressuscitent. Le péché dont ils sont les esclaves les met dans l'impossibilité absolue de posséder la vie divine. Et cependant ils reviennent à la vie. Ils sont comme des chanteurs qui, à la suite d'excès, ont perdu leur voix et qui sont incapables de chanter. Et pourtant les voilà qui chantent, et qui chantent fort bien, comme s'ils n'avaient jamais perdu la voix.

Les irrégénérés ont prouvé qu'ils ne méritent pas la vie. Et voilà cette vie qui leur est accordée. Il est vrai que ce n'est pas pour longtemps, puisque sitôt leur condamnation prononcée, ils sont jetés dans le feu de la géhenne où ils périssent cette fois-ci définitivement. Mais là n'est pas la question. Ce qu'il faut retenir pour l'instant, c'est que les irrégénérés ressuscitent.

Et alors, je le demande, pourquoi, puisqu'ils sont irrégénérés, ne périssent-ils pas tout entiers et définitivement avec la mort ? Comment se fait-il qu'ils ressuscitent ? On répond : Ils ressuscitent par un effet de la toute-puissance de Dieu et parce que sa justice exige que le mal soit puni. Je le veux bien. Mais enfin, je le répète, en nous plaçant sur le terrain

de la psychologie et en nous souvenant que seuls les régénérés possèdent la vie divine, rien, absolument rien, ne nous autorise à admettre la résurrection même éphémère des irrégénérés. Au contraire, tout nous pousserait à croire qu'ils ne ressuscitent pas du tout. Les prémisses du système étant ce qu'elles sont, on est fatalement conduit à identifier la mort physique et la mort éternelle. Le conditionnalisme qui s'élève avec tant de force et de raison contre le matérialisme n'a donc rien trouvé de mieux que la solution boiteuse dont les deux thèses ci-dessus ont donné la substance.

Ce n'était pas la peine assurément
De nous causer tant de tourment....

Le conditionnalisme présente, en effet, cette particularité humiliante de ne satisfaire personne. Il n'a aucun des avantages d'un compromis et il en a tous les inconvénients. Il ne contente ni les matérialistes purs ni les spiritualistes purs.

Comment, encore une fois, peut-il admettre la survivance de tous, — concession faite au spiritualisme, — tout en niant l'immortalité de tous, — concession faite au matérialisme ?

C'est là, hélas ! l'éternelle histoire des concessions et des compromis. A force de vouloir contenter tout le monde, on ne contente personne. On veut réconcilier deux adversaires et on ne fait que les brouiller davantage. On veut trouver un terrain ou une formule d'entente et on ne fait qu'augmenter l'inquiétude et le désarroi dans les esprits. Au lieu d'amener la fusion entre deux partis nettement distincts, on en fait surgir un troisième. Entre toutes les manies de l'esprit humain, il n'en est peut-être pas de plus énervante que la manie de l'union à tout prix. Et l'exemple fourni par les conditionnalistes n'est pas de nature à modifier mon impression sur ce point.

La vie d'outre-tombe n'est-elle pas, à elle seule, le grand mystère ? Ce mystère, l'ancien dogme prétendait le percer à jour en décrétant ce que M. le Dr Petavel appelle, d'un terme un peu lourd, l'« impérissabilité » de l'âme humaine. Les con-

ditionnalistes repoussent avec énergie et indignation cette thèse qui, selon eux, nous conduirait en plein panthéisme. Mais, de grâce, qu'ils nous le disent clairement, catégoriquement et sans ambages : sur quoi basent-ils leur foi en la résurrection éphémère des irrégénérés ? Qu'on ne l'oublie pas ! Selon l'hypothèse conditionnaliste, ce n'est pas parce qu'ils sont *hommes* que les irrégénérés ressuscitent, puisqu'ils sont mortels de nature ; ce n'est pas davantage parce qu'ils croient au Sauveur, puisque précisément ils n'y croient pas. Alors ? Alors voici le nouveau dilemme qui se pose : De deux choses l'une : ou bien on admet que seule la régénération nous rend vainqueurs du tombeau et alors on est contraint d'admettre que les irrégénérés sont anéantis à l'instant même où ils meurent physiquement. Ou bien on nie cette conséquence et alors comment peut-on affirmer la survivance des irrégénérés ? Je défie les conditionnalistes de sortir de cette impasse.

C'est très joli, quand on le peut, de s'indigner contre le panthéisme inavoué des théologiens qui admettent l'immortalité native de l'âme. Mais encore faut-il que cette indignation soit justifiée. Encore faut-il réfuter une opinion qu'on estime fausse. Encore faut-il montrer en quoi les théologiens qui la possèdent et qui l'expriment se trompent. Encore faut-il prouver, d'une façon absolument convaincante, pourquoi dans un passage comme celui-ci : « Le salaire du péché, c'est la mort » (Rom. 6 : 23), la mort dont il est question n'est pas l'anéantissement pur et simple coïncidant avec la mort physique. Qu'est-ce qui m'empêcherait d'admettre cette simultanéité ? Et, je le répète, comment expliquer, dans l'hypothèse conditionnaliste, ce retour à la vie d'individus qui, par définition, sont à la fois incapables et indignes de la posséder. Si je me laisse couper un bras, parce qu'il risque d'être rongé par la gangrène, mon bras coupé est définitivement perdu, et aucun miracle ne pourra me le rendre. Et si je meurs, ayant perdu à tout jamais la possibilité d'hériter la vie éternelle, par quel miracle pourrais-je ressusciter ? Si donc ce miracle se produit, car de fait il se produit,

qu'est-ce qui m'empêche de le supposer plus grand et plus complet encore ? Je veux dire, puisque je dois admettre la résurrection des justes et des injustes, c'est-à-dire de tous les hommes, pourquoi n'admettrais-je pas l'immortalité de tous les hommes ? On n'a pas le droit, ce me semble, de marchander avec le miracle, surtout lorsqu'il y va de la dignité de Dieu.

Ceci m'amène à mon troisième argument.

III. Argument moral.

Les conditionnalistes estiment que le dogme de l'éternité des peines est un sérieux obstacle à la diffusion de l'Evangile. Ce dogme, déclarent-ils avec raison, discrédite Dieu qui ne saurait être assimilé, comme ce serait le cas dans l'hypothèse incriminée, aux divinités cruelles et vindicatives du paganisme. Comment se représenter un Dieu qui pour punir les hommes d'avoir mal vécu pendant un nombre d'années en somme assez limité, les condamnerait à une éternité de tourments ?

Bien plus, ajoutent les conditionnalistes, le dogme des peines éternelles est inefficace, en raison même de sa brutalité. Qui dit trop ne dit rien. Personne ne croit à des maux si effroyables. Personne ne les redoute et, par un mouvement assez naturel, on est tellement indigné et exaspéré contre la religion qui affirme de telles énormités, qu'on la rejette avec dégoût. Il ne faut pas, disent les Allemands, jeter l'enfant avec le bain. C'est parfaitement vrai ; mais quand le bain exhale une odeur nauséabonde, on comprend et on excuse ce geste instinctif.

Et il n'y a pas là qu'une question de sentiment. La punition infligée aux incroyants est tellement disproportionnée à leur faute, qu'elle révolte le sens moral. Conséquence : se croyant en sécurité, les pécheurs refusent de se convertir et ils s'endurcissent de plus en plus.

Tout autre est le sort réservé à l'hypothèse conditionnaliste. Elle a en effet, — ce sont ses partisans qui parlent, — une

efficacité plus grande justement parce qu'elle est plus modérée. Elle est suffisamment redoutable pour retenir les impies et elle est trop raisonnable et trop juste pour discréditer l'Evangile aux yeux des incrédules et des païens.

Ici pourtant se révèle le vice initial du système.

L'avouerais-je ? Ce qui me déplaît dans le conditionnalisme, c'est précisément cette attitude humble, j'allais dire cette attitude *servile*, qu'il observe vis-à-vis des adversaires de l'Evangile, et cette préoccupation exagérée qu'il trahit à leur endroit. Je déteste la courtoisie dans tous les domaines, et en théologie plus qu'ailleurs. Or, il y a, dans l'inspiration du conditionnalisme, — si je me trompe, que ces messieurs me le pardonnent, — je ne sais quoi qui frise la courtoisie et qui, à ce titre, me répugne et me révolte.

On prétend se concilier les bonnes grâces des ennemis de l'Evangile et l'on ne voit pas que cette prétention elle-même est coupable. Dès lors, et quel que soit le résultat d'un semblable calcul, il ne saurait avoir la moindre valeur pour nous.

Et d'ailleurs une pareille tentative va à fins contraires du but poursuivi.

Bien qu'ils nient le châtement éternel, les conditionnalistes en admettent assez pour indisposer ceux qui sont étrangers à la foi et pour provoquer leur méfiance ou leurs froncements de sourcils. Car la perspective d'être tourmenté dans l'au-delà, même pendant une période relativement courte, n'a rien qui réjouisse. Et c'est peut-être justement le caractère hybride de l'hypothèse conditionnaliste qui nous la rend le plus suspecte. Que dire d'un châtement qui n'est ni assez redoutable pour effrayer à salut les rebelles ni assez doux pour les rassurer ?

Et surtout que dire d'un Dieu qui ressuscite les morts tout exprès pour les livrer aux tourments ? Cela ne rappelle-t-il pas la coutume barbare qu'on avait en certains pays de torturer les condamnés à mort jusqu'à ce qu'ils perdissent connaissance, après quoi on les faisait revenir à eux pour les torturer de nouveau. Au lieu de les achever d'un coup, on

les ranimait juste assez pour s'accorder le plaisir de recommencer.

C'est le jeu cruel du chat et de la souris.

Non ! non ! si vous ne voulez pas d'un Dieu qui inflige le châtimement des peines éternelles, ne me parlez pas non plus d'un Dieu qui joue avec sa victime et qui va jusqu'à lui rendre la vie pour la lui retirer tôt après, alors qu'il pourrait la laisser dormir son éternel sommeil. Comment admettre que Dieu préfère se débarrasser de ses ennemis de cette façon radicale au lieu de leur accorder l'éternité pour se convertir ? Comment admettre qu'il se contente d'une victoire matérielle qui n'est, somme toute, qu'une défaite morale. Car enfin, triompher d'un adversaire en le supprimant, ce n'est pas précisément se montrer très grand dans l'ordre moral. Et il est permis de rêver une victoire plus noble et plus complète.

Si l'homme, comme l'affirment les conditionnalistes, n'est immortel qu'en Jésus, qu'est-ce qui empêchera les pécheurs impénitents, quoi qu'on puisse alléguer contre eux, de conclure qu'après la mort tout est mort et que tout finit avec la vie terrestre. « Mangeons et buvons, car demain nous mourrons ! »

Et d'ailleurs, en spéculant sur la terreur d'un châtimement à venir, fait-on du bon travail ? Croit-on vraiment que cette crainte soit si salutaire et si terrifiante ? Croit-on qu'elle exerce une telle influence sur les esprits ? Des mobiles pareils nous semblent au contraire non seulement misérables et mesquins, mais regrettables et inefficaces.

Qui est-ce qui se préoccupe des tourments d'outre-tombe, éternels ou éphémères ? Cette question est absolument indifférente aux adversaires de l'Évangile. Ils n'en font aucun cas. Ils ne s'en soucient nullement et ils n'en ont cure. Et il n'y a rien de curieux et de triste tout à la fois comme les efforts tentés par les conditionnalistes pour intéresser le public à un sujet pareil. Ils s'échauffent à froid. Hélas ! ils s'évertuent en vain. Non, non, ce n'est pas parce qu'on a peur du châtimement à venir qu'on se convertit, pas plus qu'on ne re-

fuse de se convertir parce qu'on n'y croit pas. Les mobiles qui font agir les hommes dans un sens ou dans l'autre sont bien plus profonds et bien plus décisifs. Le mal est ailleurs. Et le remède aussi. Et vouloir augmenter le nombre des conversions par la prédication de l'eschatologie conditionnaliste, ce serait vouloir réparer une montre dont le ressort est gâté par l'adjonction d'un mécanisme extérieur chargé de faire mouvoir les aiguilles. La perspective des tourments éphémères ou éternels n'effraie et ne retient personne. Du moins nous ne le pensons pas. En mettant l'accent sur l'eschatologie, les conditionnalistes ne servent guère l'Évangile ; ils le desservent plutôt, car ils déplacent le problème. Ils déroutent et désorientent les esprits ; ils s'exagèrent et ils exagèrent l'importance d'une question qui est sérieuse sans doute, mais qui n'occupe pas en théologie une place de premier plan.

Rien de significatif à cet égard comme la *Lettre ouverte à M. Saillens* et comme le travail que notre vénéré collègue nous a lu à Cossonay. On sent qu'il est de plus en plus hypnotisé par son sujet et qu'il ne voit plus rien d'autre.

C'est l'histoire du chasseur de tigres qui n'avait jamais vu de stations missionnaires et du missionnaire qui n'avait jamais vu de tigres. Et pourtant tous deux vivaient dans la même contrée. Il suffit qu'on soit comme ébloui et fasciné par une certaine vision pour que tout le reste devienne invisible.

Supposez un jeune homme qui fréquente assidument une famille dans laquelle il est reçu avec une bonne grâce empressée et souriante. Parmi toutes les joies qu'il y trouve, il en est une qui exerce sur lui une attraction particulièrement irrésistible : c'est la société de quelques jeunes filles entre lesquelles son cœur ne tarde pas à balancer. Pendant longtemps il hésite. A la fin pourtant il se décide et en jetant son dévolu sur l'une d'elles, il engage irrévocablement son avenir. Dès lors, les autres jeunes filles, ses futures belles-sœurs, ne l'intéressent plus ou du moins ne l'intéressent plus au même titre. Elles sont éclipsées par la bienheureuse élue.

Elles n'existent pour ainsi dire plus pour lui, car c'est autour de la bien-aimée que gravitent toutes ses pensées et toutes ses préoccupations. Le reste n'a plus qu'une importance secondaire.

C'est ainsi, *mutatis mutandis*, que je m'explique la genèse du conditionnalisme et le processus psychologique suivi par M. le Dr Petavel-Oliff.

Entre tous les membres de cette famille spirituelle qui s'appelle la dogmatique chrétienne, notre vénéré frère a choisi l'eschatologie. C'est elle qui a eu l'heur de lui plaire et de provoquer le coup de foudre révélateur. C'est évidemment son droit. Mais c'est aussi le nôtre d'avoir d'autre préférences et de faire un autre choix, ou même de ne pas faire de choix du tout. Par là, nous échappons à toutes les conséquences d'un exclusivisme quelque peu partial. Lorsqu'on aime trop quelqu'un, on le pare de toutes les vertus et on lui prête toutes les perfections. L'amour est aveugle à force d'être ébloui. Il peut donc se tromper et il se trompe souvent, sur la vraie nature de l'être aimé. Mieux vaut, *en dogmatique*, aimer également, au sens le plus profond et le moins exclusif du mot, tous les membres de la famille spirituelle.

Les conditionnalistes aiment l'eschatologie et parce qu'ils l'aiment, elle leur apparaît sous des traits embellis. Mais ils peuvent se tromper sur sa vraie nature. Quant à moi, j'ai la conviction qu'ils se trompent. J'estime que le conditionnalisme ne résiste pas au choc des trois arguments que je viens d'énumérer. Au nom de la philologie, au nom de la psychologie et au nom de la morale, je le déclare atteint d'une incurable tare originelle et par conséquent destiné à mourir de la mort même dont il frappe les impénitents.

Et me voici, tout naturellement, conduit en plein universalisme.

C'est d'ailleurs, semble-t-il, la seule solution possible. J'ai rejeté, sans même l'avoir examinée, l'hypothèse soi-disant traditionnelle, — celle de l'éternité des peines. — Je viens

de rejeter celle du conditionnalisme. Il ne reste plus que celle de l'universalisme.

Pour l'admettre, ou du moins pour l'admettre à titre d'hypothèse, car j'estime qu'on ne saurait exiger davantage, il suffit que nous tirions toutes les conséquences de nos prémisses. Mieux vaut, après tout, ne pas rester à mi-chemin. Suivons donc notre raisonnement jusqu'au bout et puisque, selon le mot profond de Charles Secrétan, « croire en Dieu, c'est croire au triomphe du bien », supposons un triomphe qui soit digne de Dieu, c'est-à-dire qui n'implique pas la suppression des ennemis, mais bien plutôt leur repentance, leur conversion et leur retour au Père. Supposons la victoire aussi complète et aussi éclatante que possible.

Ici, une question capitale se pose, qui domine toute la discussion : Oui ou non, l'âme est-elle immortelle ? Au fond, tout est là. Si l'âme est immortelle, comme je le crois, l'hypothèse universaliste s'impose, car c'est la seule qui subsiste.

Je n'ai pas le temps de développer aujourd'hui les arguments qui me paraissent militer en faveur de l'impérissabilité de l'âme. Je n'indiquerai que ceux qui me paraissent militer en faveur de l'universalisme. Les autres viendront en leur temps, si Dieu le permet.

Je serai forcément très bref et je m'en excuse d'avance. D'ailleurs, comme je viens de le laisser entendre, j'espère reprendre le sujet une autre fois.

Les arguments favorables à l'universalisme me semblent pouvoir se ramener à *trois* :

I. Argument scripturaire.

Il y a en effet un certain nombre de passages bibliques, et non d'entre les moins clairs ni les moins décisifs, qui peuvent être exploités dans un sens nettement universaliste.

Il me paraît évident, par exemple, que si les universalistes qui font remonter à saint Paul la paternité de cette théorie séduisante n'ont pas tout à fait raison, ils n'ont pas non plus tout à fait tort.

En dépit des commentaires plus ou moins entortillés par lesquels on cherche à obscurcir ces passages, il y aura toujours, comme pour le physicien Galilée, un « Et pourtant ! » qui subsistera. On aura beau faire ses réserves, on aura beau ergoter, on aura beau équilibrer ces déclarations bibliques les unes par les autres et les harmoniser les unes avec les autres, rien ne pourra ébranler l'évidence qui résulte de la simple lecture des textes que je vais citer. En tout cas, le moins qu'on pourra me concéder, c'est que jamais les doutes ne seront complètement levés.

1 Cor. 15 : 22. « Comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ. »

Rom. 11 : 32 « Dieu a renfermé tous les hommes dans la désobéissance, pour faire miséricorde à tous. » (cf. Rom. 5 : 18.)

Philip. 2 : 9-11 « ...Dieu l'a souverainement élevé..., afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le père. »

Il y a dans ces passages et spécialement dans les deux premiers, un parallélisme d'une telle rigueur qu'on ne saurait échapper à cette conclusion : Paul était universaliste ou, s'il ne l'était pas, il y penchait singulièrement. Cela me suffit. Et pourvu que je puisse m'abriter sous l'égide d'un tel homme, l'opinion des autres théologiens m'importe peu.

II. Argument moral.

Pour faire comprendre ma pensée sur ce point, je me servirai d'une double hypothèse.

Je suppose que dans une contrée *morte*, au point de vue spirituel, tout à coup un homme de Dieu surgisse, un de ces révilalistes puissants, dont la parole et dont l'action électrisent les foules. De proche en proche, la contagion sainte gagne les âmes qui se convertissent et qui naissent à la vie d'en haut. A coup sûr elles n'ont rien fait pour provoquer la venue de cet homme de Dieu. Il se trouve que par hasard

— ἀνθρωπινον λεγω (Rom. 6 : 10), — elles habitent dans le voisinage immédiat de quelqu'un qui a su leur communiquer l'étincelle divine.

Mais, dans une autre contrée, qui n'a pas eu le même privilège, la mort spirituelle continue à régner.

Alors je demande: Est-il juste que des âmes soient sauvées uniquement parce qu'elles ont eu la chance, — passez-moi cette expression, — d'habiter l'une de ces contrées, tandis que d'autres âmes qui valent tout autant aux yeux de Dieu, ne le sont pas parce qu'elles habitent ailleurs? Pourquoi refuser aux âmes la possibilité de bénéficier, de l'autre côté de la tombe, d'une situation privilégiée dont elles n'ont pu bénéficier de ce côté-ci? Pourquoi priver les unes de ce qui est accordé aux autres?

Autre exemple : Dans votre famille se trouve un inconverti. Comme c'est votre devoir, vous l'enveloppez de vos prières et de votre amour. Par votre influence, par votre manière d'être, irréprochable et sainte, par tout le rayonnement de votre vie chrétienne, vous vous efforcez de l'amener au salut. Et, après un temps d'attente plus ou moins prolongé, vous assistez, avec une indicible joie, à l'éclosion de la vie divine en lui. Votre bien-aimé devient un homme nouveau, pour qui « toutes choses sont faites nouvelles » (2 Cor. 5 : 17).

Dans une maison voisine, il y a aussi un inconverti, mais personne ne prie pour lui, personne ne s'intéresse à son avenir éternel, et il s'enfonce toujours plus dans les ténèbres de l'indifférence et du péché. D'ailleurs, pour une âme qui est placée dans un milieu particulièrement favorable, combien qui sont placées dans des milieux désastreux, où leur conversion devient presque une impossibilité morale.

Il y en a donc qui bénéficient, à leur insu, de circonstances auxquelles elles sont demeurées absolument étrangères. Est-ce juste? Dans l'hypothèse universaliste, oui; dans les autres, non.

Et lorsqu'on se rappelle la loi mystérieuse de l'hérédité qui atténue et qui limite la responsabilité individuelle jusqu'à la rendre, dans certains cas, presque nulle; lorsqu'on

se souvient que si beaucoup d'âmes restent en dehors de l'Évangile, c'est souvent à cause de nous, c'est souvent à cause de nos inconséquences, ou de notre paresse, ou de notre lâcheté, ou de toutes les inégalités physiques, intellectuelles, matérielles et sociales dont elles sont victimes, on ne peut s'empêcher de soupirer après le jour où Dieu, le grand réparateur des brèches, corrigera toutes nos erreurs, comblera toutes nos lacunes, supprimera toutes les conséquences de nos fautes et consumera, au feu de son amour, tous les péchés individuels et collectifs qui ont desservi ses intentions et qui ont empêché les hommes de venir à Lui.

III. Argument prophétique.

D'ailleurs, n'avons-nous pas, ici-bas déjà, comme une prophétie de cette victoire finale? N'avons-nous pas comme le pressentiment et la vision anticipée de cet avenir glorieux?

Que de gens qui avaient commencé par déclarer que jamais ils ne se convertiraient et qui ont fini par se raviser! Il est arrivé un moment où, selon une expression un peu triviale, mais singulièrement énergique, « ils n'ont plus pu y tenir. » Ils ont été contraints de s'avouer vaincus et de capituler. Sous la poussée d'un amour inlassable, leur résistance, qui semblait invincible, a croulé comme un vieux mur.

Et pourtant ils répétaient, à qui voulait les entendre, que jamais ils ne deviendraient des « mômiens ». L'influence dont on les a enveloppés, la sollicitude qu'on leur a témoignée, les prières qu'on a adressées à Dieu en leur faveur ont eu finalement raison de tous ces beaux serments.

L'amour chrétien n'opère-t-il pas des miracles? Et si c'est le cas maintenant, dans l'économie actuelle, quand l'amour que Dieu leur témoigne est contraint de se servir d'instruments humains, forcément imparfaits, que sera-ce quand, après la mort, l'amour de Dieu leur sera témoigné sans intermédiaire?

Et notez ce fait, capital à mes yeux, c'est que Dieu aura

toute l'éternité pour agir. Le temps ne compte pas pour lui. Il attendra. Et l'irrégénéré, de son côté, souffrira toutes les tortures du péché et du remords, en attendant que ce soient celles de la repentance et du retour à Dieu. Il souffrira jusqu'à ce qu'enfin il cède. Mais il cédera. Le châtiment infligé aux rebelles sera éternel tant que les rebelles eux-mêmes n'y mettront pas un terme et ne crieront pas grâce. Il y aura de « mauvaises têtes ». Mais les plus mauvaises têtes finiront par capituler.

« Votre Dieu est un Dieu *mou* ! » s'écriait, à Cossonay, M. le Dr Petavel-Olliff.

Je ne saurais dire à quel point cette accusation m'a paru injuste, et surtout à quel point elle m'a fait mal. Je vous le demande, Messieurs, est-ce un Dieu *mou* que le Dieu qui aime malgré tout, qui aime quand même, sans cependant rien sacrifier de sa sainteté et sans jamais se laisser rebuter par l'indifférence ou le mépris, *jusqu'à ce* que le pauvre récalcitrant, objet de cet amour, finisse par céder ? Et ne pensez-vous pas que le spectacle d'une humanité enfin rentrée dans l'ordre, depuis le dernier des goujats jusqu'au plus incurable des propres justes, est plus beau et plus reconfortant pour le cœur que le spectacle d'une humanité mutilée ? Ne pensez-vous pas que Dieu souffre de constater qu'à la table de famille il y a une place, ne fût-ce qu'une seule et unique place vide ? Ne pensez-vous pas qu'il souffrira aussi longtemps qu'elle restera vide ? Ne pensez-vous pas que le Dieu de l'universalisme est non seulement plus véritablement aimant que le Dieu du conditionnalisme, mais surtout qu'il est plus véritablement puissant ? Ne pensez-vous pas que la notion de Dieu, telle qu'elle ressort de l'universalisme, est bien plus que l'autre conforme à celle de la Toute-puissance ?

Car enfin, Dieu est-il tout-puissant, oui ou non ? Et si Jésus pouvait s'écrier : Lequel est le plus aisé de dire : « Tes péchés te sont pardonnés », ou de dire : « Lève-toi, prends ton lit et marche ! » (Marc 2 : 9), ne pouvons-nous pas dire, par analogie : « Lequel est le plus aisé de sauver quelqu'un

ou de décider sa mort éternelle? » Si Dieu, le Dieu tout-puissant, peut briser matériellement des existences, ne peut-il pas les briser moralement?

Quoi ! le Dieu qu'on nous représente comme disposant de la toute-puissance et comme devant, coûte que coûte, réaliser ses desseins d'amour, ce Dieu tout-puissant et tout aimant ne pourrait pas, une fois ou l'autre, — au cours de l'éternité, — faire triompher son amour ! Et il se contenterait d'une victoire qui ne serait qu'un triomphe de la force !

C'est du panthéisme ! s'écrie-t-on. Vous l'avouerez-je, Messieurs ? Cette accusation me laisse parfaitement froid. Elle ne m'émeut pas plus que si l'on m'accusait de briguer la place de prédicateur à la cour de l'empereur d'Allemagne. Elle m'indiffère, d'abord parce qu'il y a un panthéisme *moral* qui n'est pas le panthéisme *ontologique*. Et surtout elle m'indiffère parce qu'elle me paraît souverainement imprudente. Qu'est ce qui me prouve que nos catégories, appliquées à Dieu, et tout particulièrement la catégorie d'*essence*, répondent bien à la réalité ?

Et si nous ne savons rien quant à la vraie essence de Dieu, de quel droit traiterions-nous de panthéistes ceux qui croient que tôt ou tard tous les enfants de Dieu reviendront au Père ? J'irai même plus loin. Si, au simple point de vue moral, nous savons peu de chose du Dieu *actuel*, que savons-nous du Dieu futur, du Dieu dont Jean parlait en disant : « Il est celui *qui vient* » (Apoc. 1 : 4).

L'accusation de panthéisme ne me trouble donc pas. Elle me trouble d'autant moins qu'il s'agit ici de l'eschatologie, un domaine dans lequel la spéculation est toujours un peu risquée, les déclarations scripturaires y relatives n'étant pas concordantes. Ce que je sais, c'est qu'actuellement, avec les éléments d'information et de conviction dont nous disposons, j'aime mieux me représenter, dans un avenir encore lointain, hélas ! une humanité entièrement reconstituée, une immense famille à laquelle ne manquera aucun membre, même le plus indigne, même le plus dégradé, même le plus abject, qu'une humanité démembrée dont la félicité, pour autant du

moins que je puis le supposer, sera toujours atténuée et assombrie par le souvenir d'un deuil irréparable.

Eh quoi ! vous pouvez vous imaginer un être qui nous aime d'un amour tel que nos pauvres amours terrestres n'en sont qu'un pâle et terne reflet, et qui se consolerait d'un deuil aussi affreux, et qui prendrait son parti d'une aussi effroyable mutilation ! Faites ce que vous voudrez, mais moi je ne puis, même à titre hypothétique, me familiariser avec la pensée que Dieu accepte une capitulation aussi humiliante. L'amour humain, j'entends l'amour au sens *chrétien* du terme, n'admet jamais que quelqu'un, ici-bas, soit devenu indigne d'être aimé, et par conséquent d'être sauvé. Combien moins l'amour de Dieu lui-même, l'amour tel que j'en ai eu l'initiation au pied de la croix !

Sans doute, et j'ai hâte de le dire en terminant, c'est mon cœur qui parle. Et ma conscience doit parler plus haut que mon cœur. Mais plus haut encore que ma conscience et que mon cœur, c'est ma *foi* qui doit parler. Et ma foi parle un tout autre langage que celui de mon cœur et de ma conscience.

La conclusion qu'elle m'inspire n'est ni celle du conditionnalisme, ni celle de l'universalisme, ni celle du dualisme dogmatique de M. Bovon, mais bien celle de l'*agnosticisme eschatologique*.

Et qu'on ne m'accuse pas d'inconséquence ou d'illogisme !

Il y a en effet un agnosticisme qui est non seulement facultatif et légitime, mais obligatoire et sacré. C'est l'agnosticisme de la foi.

C'est l'attitude du chrétien qui sait faire crédit à Dieu et qui sait lui dire : « O Dieu, je ne veux pas, moi, pauvre être borné que je suis, avec mes idées si souvent faussées par le péché, te tracer ta route ni m'arroger une prérogative qui n'appartient qu'à toi. Je ne sais pas, Bible en mains, quel sera le sort réservé aux rebelles. Je ne sais pas, quand aura sonné l'heure des rétributions finales, ce que tu décideras à l'égard de ceux qui auront refusé ton salut. L'avenir, sur ce point, est voilé à mes yeux. Mais j'ai foi en toi. Et

parce que j'ai foi en toi, je sais que ce que tu feras sera conforme aux exigences de ta sainteté, de ta justice et de ton amour.

» En attendant, garde-moi, ô Dieu, de toute inconséquence; inspire-moi une horreur croissante à l'endroit du péché sous toutes ses formes, et un amour croissant à l'endroit des pécheurs, de telle sorte que je ne sois jamais en scandale, si peu que ce soit, à aucun de ceux qui m'entourent ou avec lesquels j'entrerai en relations, mais que ma vie sainte et irrépréhensible serve tes desseins à leur égard.

» Père, remplis-moi tellement de ton Esprit que jamais personne ne soit privé, par ma faute, de ta grâce ! »

Telle est, me paraît-il, la seule réponse possible à la question redoutable posée par le conditionnalisme. C'est la seule qui soit digne de Dieu et digne de nous. Et si, comme j'en ai la certitude, le dernier mot doit rester à la *foi*, c'est aussi la seule qui remplisse cette condition expresse.

Romainmôtier, mars-avril 1910.
